

## ***SDQ 3 M BOURGAILH***



2 bis rue des Anciens de l'A.F.N  
33600 PESSAC

# **CHARTRE DU TROC AUX PLANTES**

**Par cette charte, vous vous engagez à respecter les bonnes pratiques suivantes :**

- \* L'objectif du TROC est de réunir jardiniers amateurs et passionnés, afin de partager savoirs et ressources sur le jardinage et l'environnement.
- \* Aucune vente et achat ne sont autorisés entre les parties : les échanges ou dons se font librement, sans échange monétaire et sans considération d'équilibre entre ce qui est apporté et ce qui est emporté.
- \* Le troc concernent des plantes (d'intérieur / d'extérieur), des plants potagers, des fleurs, des boutures, des graines, tous soigneusement nommés et étiquetés.
- \* Les personnes intéressées par des produits, mais n'ayant rien à échanger, auront la possibilité d'acquérir un coupon d'échange contre une consommation à la buvette (renseignez-vous au préalable auprès de l'exposant).
- \* Si vous avez des produits à échanger, l'inscription est entièrement gratuite. Il est demandé à tous de respecter l'environnement et de le laisser, au moment du départ, vide et propre.

**Afin d'obtenir un emplacement, vous devez en aviser le Syndicat de quartier par téléphone au : 06 16 33 27 87 ou 06 07 52 82 94.**

**Le Syndicat de quartier ne peut être tenu pour responsable en cas de non-respect de cette charte par ses utilisateurs.**

